



SOLVANT NETTOYANT pour NETTOYAGES MANUELS ou par FONTAINE de DÉGRAISSAGE des PIÈCES MÉCANIQUES et ÉLECTRO-MÉCANIQUE

- ✓ Ne teinte pas les surfaces
- ✓ Non émulsionnable dans l'eau.
- ✓ Faible odeur
- ✓ Utilisation manuelle
- ✓ Hydrophobe
- ✓ Utilisation en fontaine

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 780 g/l +/- 10 g/l.
RÉACTION CHIMIQUE	: Neutre.
POINT d'ÉCLAIR	: 39°C. +/- 2°C. coupe fermée norme AFNOR.
COULEUR	: Incolore.
ODEUR	: Faible de solvant.
TENSION SUPERFICIELLE	: 24,5 DYNE/cm +/- 0,3.
RIGIDITE DIELECTRIQUE	: Supérieure à 25.000 volts.
TENEUR en AROMATIQUES	: Inférieure à 0,01 % en masse (Méthode U.V.)
TENEUR en SOLVANTS CHLORÉS	: Absence de solvants chlorés ou de C.F.C.
TENEUR en BENZÈNE	: Teneur résiduelle : 50 mg/kg inférieure aux normes du décret du 6.9.91 fixée à moins de 100 mg/kg méthode CG.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Permet un dégraissage en profondeur et un temps d'action favorisant la pénétration des dépôts graisseux, cambouis, etc..

Haute activité de dégraissage polyvalente, efficace contre les graisses, les huiles entières oxydées ou non, les protections grasses présentes à la surface des pièces.

Utilisation polyvalente sur métaux, pièces et ensembles mécaniques et électromécaniques.

Parfaitement neutre, ne provoque pas la corrosion des métaux, aciers, inox, alliages légers, alu, titane, cuivre et alliages, n'attaque pas les vernis usuels des bobinages des moteurs.

Compatible avec les surfaces peintes avec les peintures époxydiques ou polyuréthanes.

Utilisations possibles polyvalentes en bac, en fontaine de dégraissage, avec lit d'eau qui assure une séparation des dépôts graisseux ou des cambouis et prolonge ainsi la durée d'utilisation du produit.





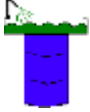
Utilisation dans les services d'entretien et de maintenance, ateliers mécaniques, garages, dans l'industrie, l'aéronautique, les arsenaux, ateliers d'usinage des métaux, etc.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise toujours pur et à froid, par immersion, trempage, au bac, en bain de dégraissage, au pinceau, au chiffon, en aspersion en fontaine de dégraissage.

Séchage : laisser évaporer le produit ou activer le séchage en soufflant à l'air comprimé.

				
A la brosse	Au bain	Au chiffon	En aspersion	En fontaine de dégraissage

Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension, ne pas appliquer dans une installation ou avec un appareil non antidéflagrant

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association d'hydrocarbures aliphatiques purifiés.

RECOMMANDATIONS



DANGER

Contient des SOLVANTS HYDROCARBONÉ D'ORIGINE PÉTROLIÈRE

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUHO66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les vapeurs. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P331 NE PAS faire vomir. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser des extincteurs à poudre, sable pour l'extinction. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Eliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Observer les précautions inhérentes aux nettoyants, de classe de point d'éclair supérieure à 21°C et inférieure à 55 °C. Classe A2.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Stockage, manipulation dans un endroit frais et ventilé à l'abri du soleil et à l'écart de source d'ignition et de chaleur, éviter l'inhalation prolongée ou répétée de solvants nettoyants.

Ne pas fumer.

Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit.

Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension, ne pas appliquer dans une installation ou avec un appareil non antidéflagrant. Effectuer au préalable, un test de compatibilité sur supports et matériels fragiles. Eviter les contacts répétés ou prolongés avec l'épiderme en utilisant des gants.

En cas de projection accidentelle dans les yeux, sur la peau, laver abondamment à l'eau claire. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.



USINE MICHEL

Sarl au capital de 8000€

R.C. 451.822.837.

Les Murets -

84740 VELLERON

Tél : 04.90.20.10.77.

nil.usine2@free.fr

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988. 2 sur 2